Projet d'ordre du jour

57e Assemblée générale annuelle

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ)

Date : 21 septembre 2026, de midi à 13h

Formule : Virtuel (zoom)

CBPQ vous invite à une réunion Zoom programmée.

https://us06web.zoom.us/j/84975780187?pwd=0uaA7VkKqO30cRu3taggfveWr2m5Qe.1

Ouverture de l'Assemblée et présidium

Résolution 2026-AG-57-1 : Que soit nommée à titre de présidente d'assemblée Lourdine Altimor Marsan

Proposée : Louise Guillemette-Laborie Secondé : Stéphane Legault

Résolution 2026-AG-57-2 : Que soit nommée à titre de secrétaire d'assemblée Marik Trépanier

Proposé : René Paquin; Secondée : Danielle Chagon

Constatation du quorum par Lourdine Altimor Marsan et Nathalie Bellemare:

31 membres sont présents

Étaient présents :

Huguette Legault, Loudine Altimor Marsan, Jean-François Savaria, Wanessa Cardoso De Sousa, Alexandra Houle, Alix Nadeau, Connor Sin-Chan, Danielle Chagnon, Éliane Ouellet, Éric Therrien, François Forest, Geneviève Cadieux, Joe Bouchard, Jean-Philippe Bourdon, Julie Desaultels, Louise Guillemette Laborie, Louise Struthers, Marik Trépanier, Marie D Martel, Marie-Andrée Dubreuil, Marie-Hélène Parent, Mathilde Sainte-Marie, Micheline Brûlé, Michelle Bourque, Nicole Haché, Omar Soto-Rodriguez, Pat Riva, René Paquin, Sakina Guessous, Stéphane Legault, Nathalie Bellemare

Adoption de l'ordre du jour

Proposé : Stéphane Legault; Secondée Michelle Bourque

Adoption du procès-verbal de la 56e AGA :

Résolution 2026-AG-57-3, Adoption du procès-verbal de la 56e AGA

Proposé : René Paquin; Secondée : Danielle Chagnon

Rapport sur les états financiers au 31 mars 2025

Résolution 2026-AG-57-4, Que soit nommée à titre de vérification comptable Sophie Houle, CPA

Proposée : Pat Riva; Secondée : Michelle Bourque

Finances

États Financiers Exercice 2025-26

Sophie Houle a présenté les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2026, indiquant une baisse des revenus totaux à 68 982$ contre 82 000$ l'année précédente, principalement due à une diminution des cotisations et des revenus d'intérêt. Les charges ont augmenté à 94 000$ contre 50 000$ l'année précédente, principalement en raison de l'augmentation de la masse salariale, ce qui a entraîné un déficit de 25 739$. L'actif net de la Corporation s'élevait à 145 554$ au 31 mars.

Nathalie Bellemare a également présenté le budget prévisionnel pour l'année 2026-2027, qui est une copie de l'année précédente avec une simple augmentation du coût de la vie. Un déficit potentiel de 33 010$ est anticipé si la CBPQ ne trouve pas d'autres sources de revenu.

Conseil exécutif et conseil d'administration

Présentation du CE et du CA

Avenir de la CBPQ!

Lourdine Altimor Marsan, présidente, a expliqué que malgré diverses démarches pour résoudre les problèmes de la CBPQ, l'organisation se trouve à un moment crucial et a besoin des membres pour prendre une décision sur l'avenir de la CBPQ.

Futur de la CBPQ

Marik Trépanier a présenté trois options pour l'avenir de la CBPQ : la dissolution de la corporation, l'intégration à titre de section à la Fédération des milieux documentaires et le renouvellement du modèle actuel.

Le CA a déterminé que la dissolution n'était pas une option viable. Elle entraînerait la perte de la voie distincte des bibliothécaires au Québec.

Concernant son intégration à la FMD, bien que cela offrirait des avantages en termes de mutualisation des ressources, le CA a identifié des risques significatifs incluant une perte d'autonomie et d'identité professionnelle.

Marik Trépanier a présenté les avantages du renouvellement du modèle actuel, comme le réseautage des bibliothécaires, le positionnement de la profession auprès du grand public et le développement des membres.

Revitalisation de la CBPQ

Marik Trépanier et Lourdine Altimor Marsan ont présenté les défis de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), notamment le coût d'adhésion élevé qui décourage les membres du renouvellement. Lourdine a recommandé de ne pas dissoudre la CBPQ mais de la transformer et la revitaliser pour préserver son identité et sa capacité d'action au service des bibliothécaires du Québec.

Joë Bouchard a présenté une réflexion sur l'importance unique de la CBPQ comme organisation représentant la profession de bibliothécaire au Québec, soulignant que sa disparition laisserait un grand vide dans la défense des valeurs professionnelles.

Renouvellement du modèle de la CBPQ

Lourdine Altimor Marsan a présenté la recommandation de continuer avec la CBPQ en adoptant un modèle plus souple, notamment pour les adhésions et la mobilisation des membres. Le CA a présenté les prochaines étapes, incluant la consultation des autres membres et le recrutement d'au moins 10 personnes pour les comités, avec une date limite fixée au 8 novembre.

Stéphane Legault a soulevé des questions sur la rapidité des consultations comme Micheline Brûlé. Le délai proposé est trop court pour attirer suffisamment de membres engagés. Micheline a souligné la nécessité d'une communication plus approfondie avec les membres.

Lourdine et Marik ont exprimé leurs préoccupations concernant le manque de ressources humaines et le budget limité pour mener à bien le renouvellement du modèle. Une année complète serait nécessaire pour permettre une meilleure communication et engagement.

Louise Guillemette-Labory a exprimé son engagement en faveur de la Corporation.

Éric Therrien a approuvé la nécessité de maintenir l'existence de la CBPQ. Il a proposé un "électrochoc majeur" avec des changements significatifs pour remobiliser la base de membres.

Éric a discuté de la nécessité de diversifier les revenus de la CBPQ et de regarder d'autres sources comme les programmes gouvernementaux et les commanditaires privés. Il a proposé de constituer un nouveau conseil d'administration de 30 personnes. Il a souligné l'importance de développer des stratégies pour stimuler les candidatures.

Marie D. Martel a exprimé ses préoccupations concernant la possibilité de dissoudre la CBPQ. Elle a suggéré d'explorer d'autres avenues comme des complémentarités avec d'autres organisations comme la ABQLA, plutôt que de se concentrer sur la dissolution de la CBPQ.

Les membres de l'assemblée ont reconnu l'importance de la formation des membres. La participation a été limitée dans les tentatives précédentes. Il faut trouver une nouvelle approche.

L'équipe a également discuté de la nécessité d'embaucher Patrick Carpentier pour aider à la communication et pour créer une campagne de sensibilisation pour attirer de nouveaux membres, particulièrement les jeunes bibliothécaires.

Défis de recrutement pour des mandats

Le CA a discuté des défis de recrutement pour les postes au CA et pour les comités. Pat Riva a souligné que ses difficultés sont communes à d'autres organisations au niveau national et international.

Le CA souhaite obtenir rapidement un soutien concret des membres. Leurs participations au CA ou dans les comités est une bonne façon de démontrer leur intérêt à conserver la CBPQ.

L'assemblée des membres a décidé d'étendre jusqu'au 31 mars 2027 le recrutement des membres du CA et pour les comités.

Six personnes se sont engagées à participer au CA ou à un comité. Le CA a convenu de maintenir la date du 8 novembre pour obtenir de nouveaux noms. L'objectif est d'atteindre à court terme un minimum de 10 membres intéressés à participer activement au CA ou aux comités de la CBPQ

Varia

Aucun point

Levée de l’assemblée

<u>Résumé de la rencontre</u>

L'Assemblée générale annuelle de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) s'est tenue le 21 septembre 2026 pour présenter son rapport annuel 2025-2026, son bilan financier, son budget et pour discuter de l'avenir de l'organisation. La CBPQ fait face à des défis majeurs comme une diminution des membres, des difficultés à mobilisation et des préoccupations financières.

Les membres du conseil d'administration ont présenté trois options : la dissolution de l'organisation, l'intégration à la Fédération des documentaristes du Québec (FMD), ou le renouvellement du modèle actuel avec une revitalisation de l'identité professionnelle.

Après délibération, le conseil a recommandé de poursuivre l'existence de la CBPQ avec un modèle révisé. Les membres présents ont exprimé des réserves concernant l’échéancier serré pour recruter de nouveaux bénévoles pour le conseil d'administration. L'assemblée a finalement décidé de prolonger la date limite de recrutement jusqu'au 31 mars 2027, tout en gardant la date du 8 novembre 2026 comme échéance finale pour évaluer la réponse des membres.

Prochaines étapes (tâches)

CBPQ (Nathalie Bellemare)

- Envoyer un sondage aux membres après l'AGA pour consulter plus largement sur l'avenir de la CBPQ.
- Compiler et conserver la liste des membres présents qui ont manifesté leur intérêt à s'impliquer (bénévolat, CA, comités).

Joë Bouchard

- Partager son texte de plaidoyer (présenté lors de l'AGA) pour qu'il soit utilisé dans une campagne de communication et de mobilisation.

Lourdine Altimor Marsan

- Contacter Micheline Brûlé en fin d'après-midi pour discuter de son implication et de ses suggestions concernant les communications.
- Contacter les personnes ayant manifesté leur intérêt pour s'impliquer au CA ou dans les comités, afin de les recruter formellement.
- Explorer avec Patrick Carpentier la possibilité d'un contrat pour soutenir les communications et la consultation des membres.
- Fixer une date limite au 8 novembre 2026 pour recueillir les noms des personnes souhaitant s'impliquer, avec une prolongation possible jusqu'au 31 mars 2027 si nécessaire.
- Planifier une AGA exceptionnelle si suffisamment de membres s'engagent d'ici la date limite.

Marie Martel

- Relancer des contacts pour recruter un membre étudiant au CA.

Micheline Brûlé

- Apporter son aide aux communications de la CBPQ dans le cadre de ses disponibilités.

René Paquin

- Parler à ses collègues pour les encourager à s'impliquer à la CBPQ.

Stéphane Legault

- Transmettre le nom d'un contact potentiel intéressé à s'impliquer à la CBPQ.

Collaboration

- CA de la CBPQ: Réfléchir à une réduction du coût d'adhésion dans le cadre du renouvellement du modèle, et préparer une campagne de recrutement de membres en conséquence.
- CA de la CBPQ: Identifier et explorer des sources de revenus diversifiées (programmes gouvernementaux, commanditaires privés, formations, etc.) pour réduire le déficit budgétaire.

Engagements pour l’avenir :

Louise Guillemette Laborie est prête à s’impliquer;

Micheline Brûlé est prête à s’impliquer pour le comité des communications;

René Paquette est prêt à en parler aux collègues;

Omar Soto-Rodriguez est prêt à s’impliquer;

Stéphane Legault est prêt à donner un coup de main;

Marie Martel est prête à prendre un rôle au CA et sur le comité formation.